

■ **Avens Conseil Sàrl**, à Bussigny-près-Lausanne, CH-550-1048434-7, conseils en management et technologies de l'information (FOSC du 02.04.2007, p. 17). Statuts modifiés le 4 septembre 2007. Capital-social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000, la part de l'associé-gérant Seban Nicolas étant portée de CHF 20'000 à CHF 100'000. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 4 septembre 2007 et bilan au 30 juin 2007, présentant des actifs de CHF 254'383.33 et des passifs envers les tiers de CHF 115'440.28, soit un actif net de CHF 138'943.05, contre attribution à l'associé de 100 actions au porteur de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts: 4 septembre 2007. Nouvelle raison sociale: **Avens Conseil SA (Avens Conseil AG) (Avens Conseil Ltd)**. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions au porteur de CHF 1'000. Seban Nicolas, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur et continue à signer individuellement. Réviseur: FSC - Philippe Paoly, à Bussigny-près-Lausanne. Journal no 12748 du 30.10.2007 (04185360 / CH-550.1.048.434-7)